

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Circuit Palmer - Enquête publique
De : "> Quentin VUILLIOT (par Internet)"
Date : 16/10/2018 21:22
Pour : ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr

Bonjour,

habitant du Pays de la Serre, je vous soumetts quelques interrogations à propos de ce projet de circuit automobile :

- compte tenu de la somme d'argent public ainsi que de toute l'énergie administrative dépensés autour de ce projet, qui me semblent très élevés au regard du nombre d'emplois potentiellement créés : des garanties de résultat en terme d'emplois directs créés pour des habitants du département sont-elles demandées au porteur de projet ?
- les élus portants ce projet promettent des retombées sur le territoire, et de la création d'emplois indirects. Ici encore, des garanties sont-elles demandées, ou des conditions d'approvisionnement auprès des entreprises locales ont-elles été énoncées ?
- ce nouveau circuit risque de faire du tort aux circuits automobiles déjà existants dans l'Aisne. Ces répercussions ont-elles été étudiées ? Quelle baisse d'activité potentielle et quelle répercussion sur les emplois de ces circuits existants ?

En vous remerciant par avance.

Cordialement,
Quentin Vuilliot